

OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous la responsabilité de la direction « Patrimoine mondial Chaîne des puys - faille de Limagne » et de la direction « Préservation et valorisation des patrimoines naturels » (PVPN), le (la) Chargé(e) de mission « Forêt » a pour principales missions de mettre en œuvre et d'animer les actions forestières du plan de gestion du bien UNESCO et de favoriser la prise en compte des enjeux forestiers dans les projets sur le territoire.

L'agent intervient prioritairement à l'échelle des communes du bien inscrit (30 communes). Néanmoins, son action est étendue à l'ensemble du territoire du Parc des Volcans, sur certains projets comme Sylv'ACCTES, en coordination avec la direction « Préservation et valorisation du Patrimoine naturel » du Syndicat mixte du Parc et la cellule d'animation du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne. Il s'agit de :

1- mettre en place le dispositif Sylv'ACCTES à l'échelle du PNRVA et des communes concernées de la Métropole – action F09 du CVB des volcans d'Auvergne

- > établir le Plan Sylvicole Territorial à l'échelle du PNRVA et de la CAM (animation et coordination des différentes phases : concertation, choix des itinéraires sylvicoles)
- > travailler avec la chargée de projets forêt du Syndicat mixte du Parc pour la mise en place de l'animation sur le PNRVA pour assurer le déploiement sur le terrain des itinéraires sylvicoles choisis
- > participer à l'animation et à la formation de la Commission Forêt du Syndicat mixte du Parc

2- dresser un état des lieux partagé de la forêt et des enjeux associés à l'échelle du Bien UNESCO et promouvoir une gestion sylvicole ambitieuse et exemplaire intégrant l'ensemble des enjeux

- > compiler et analyser les données existantes relatives à la forêt, sa gestion et à la filière forestière à l'échelle adéquate
- > proposer des accompagnements, en complémentarité de l'animation forestière territoriale portée par le Département du Puy-de-Dôme : techniques (expertises, diagnostics), administratifs (accompagnement dans les démarches administratives relatives au site classé, au code forestier, Natura 2000, espèces protégées) et financiers (relais vers aides existantes, appels à projets) aux propriétaires et gestionnaires dans l'objectif de :
 - sur les zones de plantations résineuses, favoriser les opérations de conversion / diversification / régénération naturelle et irrégularisation des peuplements
 - proposer aux propriétaires différents scénarios de gestion intégrant les volets économiques, sociaux et environnementaux
 - promouvoir des exploitations « alternatives » peu ou pas mécanisées sur des sites à forts enjeux.
- > travailler à la labellisation des professionnels de la forêt intervenant sur le Bien (gestionnaires, entreprises forestières...) et ambassadeurs des valeurs UNESCO
- > favoriser et valoriser des expérimentations de gestion alternative sur le territoire, notamment au travers d'acquisitions foncières permettant de mettre en place des expérimentations, de les valoriser auprès des propriétaires et professionnels, mais aussi de les décliner de manière significative à l'échelle de l'ensemble du Bien
- > participer à la mise en place du dispositif « Mode Opérateur » à l'échelle du Bien
- > participer aux projets, notamment les Schémas Partagés de Gestion des édifices volcaniques, sous l'entrée forestière en y apportant une expertise technique et une vision stratégique

3- former, sensibiliser et communiquer.

et, en lien avec la direction « Préservation et valorisation du Patrimoine naturel » du Syndicat mixte du Parc et son programme de sensibilisation / communication du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne :

- > proposer un programme de formation à destination des propriétaires forestiers privés et publics et des gestionnaires forestiers contribuant à l'amélioration de la connaissance de la forêt, de la compréhension de la gestion forestière, de la filière forestière et à la compréhension des enjeux spécifiques à la *Chaîne des puys - faille de Limagne*
- > proposer un programme de sensibilisation et de communication globales autour de la forêt à destination du grand public, des exploitants forestiers, des propriétaires à l'échelle du Bien, des élus...
- > décliner le programme de sensibilisation et de communication : créer et animer des outils de communication à destination des propriétaires, des collectivités et du grand public

4- mener une animation transversale

- > assurer le lien avec les autres directions du Syndicat mixte du Parc et les équipes de la direction « Patrimoine mondial Chaîne des puys - faille de Limagne » en particulier avec la direction PVPN et la chargée de mission Forêt
- > assurer le lien et le partenariat avec l'ensemble des acteurs de la forêt (ONF, CRPF, COFORs, gestionnaires forestiers...), en coordination avec la chargée de mission forêt dans le cadre de l'action F01 du CVBVA (« F01 - Trame forestière : gouvernance, communication et sensibilisation »)
- > en lien étroit avec le Conseil départemental, co-animer avec les services de l'Etat (DREAL, DDT) le Groupede travail forêt *Chaîne des puys - faille de Limagne*
- > favoriser les convergences de projets et d'aides publiques pour des opérations répondant aux orientations dela stratégie forestière du Bien
- > assurer le lien avec les acteurs forestiers du territoire, en coordination avec le Département du Puy-de-Dômeet les équipes du Parc.

5- Participer et suivre les projets structurants du territoire sous l'angle des enjeux forestiers

- > contribuer aux avis au cas-par-cas de la DREAL et à la préparation des avis du Syndicat mixte du Parc en CDNPS
- > suivre les schémas de desserte forestière à l'échelle du Bien
- > suivre les coupes et les travaux forestiers à l'échelle du Bien, en lien notamment avec les services de l'Etat
- > participer aux regards du Parc (porter à connaissance) lors de toute élaboration ou révision de document d'urbanisme
- > Suivre les réglementations des boisements et des opérations foncières éventuelles (regroupement de propriétaires...).

6- Participer aux réflexions relatives à la valorisation locale du bois

Participer, favoriser les réflexions sur la valorisation locale du bois, avec des débouchés locaux et qualitatifs.

7- Suivre le bon état écologique des forêts du Bien

Participation aux actions de connaissances et diagnostics écologiques et paysagers des forêts

Participer aux réflexions et actions relatives à la mise en place d'outil de type ENS sur les zones forestières

Participer à la poursuite du déploiement de la trame de vieux bois à l'échelle du Bien.

PROFIL RECHERCHE

Formation : formation supérieure dans les domaines de la gestion forestière et de l'aménagement diplômé d'un niveau Master 2 ou équivalent (bac + 5).

Expérience : au moins trois années dans les domaines de la gestion forestière et gestion territoriale. **La connaissance et la pratique des réseaux d'acteurs forestiers sont indispensables.** Une expérience similaire menée dans un Parc naturel régional, une collectivité, un organisme de gestion forestière serait un atout.

Compétences requises :

- > connaissances scientifiques sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers
- > connaissances techniques sur la sylviculture
- > maîtrise des modes d'exploitations sylvicoles et connaissance de la filière bois
- > expérience en conduite et animation de projets au sein ou en lien avec les collectivités territoriales.
- > connaissance des politiques forestières

